



Samedi 28 janvier 2023
Séance de travail

Compte-rendu de la séance

- Présent(e)s :
- Élu(e)s du Conseil Départemental : Vincent VERSTRAETE, Cécile CONREAU, Maryline VUIBLET, Valérie MORAND, Sébastien MIRGODIN, Véronique RONDELLI-LUC, Claude GACHET, Charles De COURSON, Pascal DESAUTELS, Khira TAAM, Christine FRANZIN, Annie COULON
- Élu(e)s du Conseil Départemental des Jeunes : 42 jeunes (+ Nathanaël MOLIERE l'après-midi en visio)
- Équipe projet de la DCCJS : Elisabeth CLAMME, Aurélie OLEN, Claire MAURY, Grégoire PASTRES, Magali DEBAR, Victorine BRETON
- Équipe de la Communication : Vanina SALON, Emilie SI HAMDI
- Équipe du Cabinet : Marine ROYER, Emilie ENSMINGER

Excusé(e)s élu(e)s CDJ : Nohan LAMBERT, Tatiana DUCHENE, Iris DEMONTI, Cassie MILLOT

Ordre du jour :

- Visite du Centre d'Incendie et Secours (CIS) d'Épernay
- Séance de travail autour des thématiques votées pour le mandat

Les jeunes élu(e)s étaient attendus à partir de 9h15 au CIS d'Épernay, avenue du Général Margueritte. Ils ont été accueillis par l'équipe du SDIS, les conseillers départementaux et l'équipe projet. Une fois tous réunis, Monsieur DESAUTELS, Président du Conseil d'administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de la Marne et le Colonel MASSON, Directeur du SDIS, ouvrent le petit-déjeuner en adressant un mot d'introduction vers les jeunes élu(e)s.

9h50 : le Lieutenant LAISNE, chef de service développement du partenariat au SDIS 51, fait présentation générale aux jeunes élu(e)s.

Ces derniers sont ensuite séparés en deux groupes pour visiter. Une première partie va découvrir le matériel et les véhicules pendant que l'autre reste et écoute attentivement une présentation de l'équipe du CIS.

La visite des locaux est réalisée par le Lieutenant BOUGARD. Au cours de cette visite, les jeunes ont l'opportunité de visiter le point de ralliement des pompiers lorsqu'ils partent en intervention avec toutes les explications. Lieutenant BOUGARD prend le temps de répondre à chacune des nombreuses questions des jeunes, très intéressés. La visite se poursuit dans le garage. Les jeunes élus ont la possibilité de pouvoir voir à l'intérieur des ambulances, des camions à incendie et de ceux réservés aux désincarcérations. Chacun des véhicules est présenté et leur utilité précisée. Pour poursuivre le circuit, les jeunes vont à l'extérieur afin de voir les voitures sur lesquels les pompiers s'entraînent à la désincarcération.

A la fin de la visite, ils ont eu l'occasion de voir la grande échelle monter et descendre. Cette échelle est utilisée pour le secours à personne dans les immeubles de grande hauteur.

La présentation de la structure et du métier de sapeur-pompier (volontaire ou professionnel) est assurée par le Lieutenant LAISNE, la Sergente-chef LEGAND et le Commandant MATHIEU. Chacun explique sa fonction. Les équipes des pompiers sont choisies en fonction des compétences de chacun et chacune. La question du vertige est posée plusieurs fois : il est bien possible d'être pompier, même si on a le vertige.

Le discours touche les jeunes qui posent énormément de question sur l'engagement, en tant que volontaire, pour devenir jeunes sapeur-pompiers ou pompiers volontaires.

La matinée se clôture sur une synthèse de la matinée faite avec les pompiers présents, les conseillers départementaux (jeunes et adultes). A l'issue de ce résumé, les jeunes repartent vers le bus qui les ramène à l'Hôtel de Département pour le déjeuner. Ils et elles sont attendu(e)s pour le repas avant de partir vers la salle de l'Assemblée, dans laquelle sera ouverte la séance de travail.

Séance de travail : 14h à 16h

Accompagnés des conseillers départementaux adultes, les jeunes élu(e)s s'installent dans la salle de l'Assemblée à leur place attribuée. Vincent VERSTRAETE, élu en charge du CDJ, introduit l'après-midi de travail.

Héloïse BOUY, Présidente du Conseil Départemental des Jeunes, ouvre ensuite la séance. Elle débute son intervention en remerciant les jeunes élu(e)s de leur présence. Accompagnée de ses deux vice-présidents, Alex ASLANOV et Léonore ROUSSINET, elle revient sur le règlement intérieur du CDJ.

A l'ordre du jour :

- Acter les compétences « environnement » et « enfance-famille » comme thématiques de travail pour le mandat 2022 – 2024
- Décider le nombre de compétences sur lesquelles travaillera le CDJ
- Voter la troisième compétence de travail, en fonction des résultats du vote précédent.

Après l'adoption des deux thématiques choisies en majorité, Environnement et Enfance-famille, la Présidente propose de voter à main levée pour définir le nombre de thématiques. Majoritairement, les jeunes souhaitent travailler sur trois thématiques pour ce mandat.

Après un nouveau vote, c'est la thématique Handicap qui est retenue largement avec 22 voix.

A 14h30, les votes sont clos. Les jeunes conseillers départementaux se rendent en sous-groupe vers les salles de commission. Lors de cette première phase de travail, le but est de réfléchir sur chacune des trois thématiques au moyen d'un brainstorming. L'objectif est de déterminer des actions concrètes à mener en tant que jeunes élu(e)s au sein du CDJ.

Au début de la séance, un maître du temps et un (ou plusieurs) secrétaire(s) sont nommés. Des rôles essentiels pour réaliser par la suite la synthèse et s'assurer de ne pas excéder les 15 minutes de travail par thématique. Les jeunes élu(e)s peuvent évoquer tout ce qui leur plait ou les inspire sur les compétences choisies : aménagement, collecte et recyclage, journée handicap, maltraitance, bien-être dans la famille, harcèlement scolaire, etc. Ce brainstorming permettra, lors de la prochaine séance, de déboucher sur des propositions d'actions ou de projets concrets qu'ils et elles pourront porter.

La journée se termine après cette intense après-midi de travail. Riche en contenu, elle a permis de voir émerger les premières pistes de travail.

Le 1^{er} avril 2023 permettra de poursuivre ces dernières et de définir celles qui seront réalisables sur du court ou long terme.